



Certificat de reprise apres arret maladie de 6 semaines.

Par **marouanebj**, le **20/03/2013** à **12:41**

Bonjour,

J'ai un arrêt maladie depuis le 18/02 jusqu'au 03/04.

J'ai vue mon médecin traitant qui m'a donné un certificat de reprise pour le 28/03.

Je part en vacance du 29/03 au 08/04.

Problème 1:

Que doit je faire de ce certificat? en gros quelles sont les démarches?

Problème 2:

Suis-je obligé de voir un médecin de la secu ou du travail dans le 8 jours de ma reprise? (car je risque d'avoir un problème avec mes vacances.)

Si oui quel type de médecin (secu, conseil , travaille ???) dois je voir?

Et avez vous une solution pour que je puisse partir en vacances,

Dois-je et puis-je prendre le RDV moi même (la secrétaire de mon travail n'est pas au top pour ces questions) pour le jour de ma reprise ?

Puis-je prendre le RDV moi même avant le jour de la reprise ?

Merci